

INFO COVID-19: Le plan de protection, disponible sur www.chez-yosephine.ch, complète les présentes conditions générales

Préambule

Chez Yoséphine – Studio de yoga & Pilates SNC (ci-après Chez Yoséphine), est une société en nom collectif, Rue des Moulins 4, 2108 Couvet, Val-de-Travers. IDE: CHE-181.069.556.

Vous pouvez entrer en contact avec une personne physique au **+41 (0)77 504 14 09** et par courriel à l'adresse **info@chez-yosephine.ch**.

Les prestations proposées sur le site internet www.chez-yosephine.ch sont offertes par Chez Yoséphine, qui édite ce site sous la direction de publications de Mesdames Louison Bühlmann et Salomé Bielser, associées.

Sur l'ensemble du site susmentionné, Chez Yoséphine propose la vente des prestations suivantes:

- Cours à l'unité
- Abonnements au mois ou à l'année
- Carnets de 10 cours + 2 offerts
- Workshop

En signant les présentes conditions générales de vente, le membre soussigné déclare les accepter sans réserve.

Les conditions générales de vente sont valables à compter de leur signature.

ARTICLE 1

Chez Yoséphine met à disposition ses installations au membre soussigné. Le présent contrat est personnel et incessible.

ARTICLE 2

Le présent contrat a pour objet la vente de cours de yoga et de Pilates, ainsi que des cours à thèmes (workshops):

- À partir du site internet www.chez-yosephine.ch ;

Adhésion

ARTICLE 3

Tout membre déclare avoir la capacité juridique de contracter avec Chez Yoséphine, c'est-à-dire: être âgé d'au moins dix-huit (18) ans ou être émancipé, être capable juridiquement de contracter, ne pas faire l'objet de curatelle ou de tutelle.

Pour les membres de moins de dix-huit (18) ans et ceux faisant l'objet de curatelle ou de tutelle, ses représentants légaux en sont tenus responsables selon les conditions du contrat.

Le membre, ou son représentant légal (ci-après le membre), garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies.

Pour devenir membre, il convient de s'inscrire via un formulaire proposé par Chez Yoséphine sur www.chez-yosephine.ch, onglet « je m'inscris » ou directement sur:

<http://chez-yosephine.ch/inscription/>



ARTICLE 4

Le membre déclare en tout état de cause, tant lors de son inscription que durant toute la durée de celle-ci, avoir fait et faire contrôler régulièrement par un médecin son aptitude à participer aux cours proposés par Chez Yoséphine.

Le membre déclare ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale. Il reconnaît que la pratique du yoga et/ou du Pilates peut être difficile et fatigante, c'est pourquoi il s'engage à informer sans délai les associées de la société et les professeurs de tout problème de santé et particulièrement de toute grossesse, opération, blessure, etc. pouvant mettre en cause la pratique du yoga et/ou du Pilates.

De plus, le membre s'engage à prendre toutes précautions nécessaires pour sa santé, sa sécurité et son hygiène ainsi qu'à respecter strictement toutes les consignes et/ou instructions écrites (affiches, règlement intérieur, etc.), et/ou verbales données par les associées et/ou les professeurs.

À défaut de respecter les engagements ci-dessus, le membre sera tenu pour responsable de tout incident ou accident qui surviendrait lors ou par la suite de la pratique du yoga et/ou du Pilates au sein des locaux de Chez Yoséphine.

ARTICLE 5

Chez Yoséphine se réserve la possibilité de refuser l'adhésion ou l'accès aux cours, ainsi que d'exclure d'un cours le membre en cas de doute sur sa condition physique et/ou son aptitude à pratiquer le yoga et/ou le Pilates ainsi qu'en cas du non-respect des consignes et/ou instruction écrites et/ou verbales.

ARTICLE 6

En cas de violation par le membre de l'une de ses obligations essentielles, Chez Yoséphine se réserve la possibilité de suspendre immédiatement et de plein droit son accès au studio et de résilier le présent contrat après une mise en demeure restée sans effet pendant un mois ou sans préavis, en cas de manquements graves et/ou répétés.

En cas de résiliation anticipée, Chez Yoséphine ne remboursera en aucun cas les sommes versées en totalité ou partiellement par le membre.

Abonnements, Tarifs

ARTICLE 7

Le membre peut souscrire à l'une des prestations proposées ci-dessous et bénéficie selon la durée de validité, de l'accès aux cours selon les disponibilités de places dans le cours (cf. art. 10).

Dès 14 ans :

- Cours à l'unité: CHF 24.—, valable 24h
- Abonnement 1 mois: CHF 80.—, valable 30 jours
- Abonnement 1 an: CHF 800.—, valable 365 jours
- Carnet de 10 cours + 2 offerts: CHF 240.—, valable 180 jours

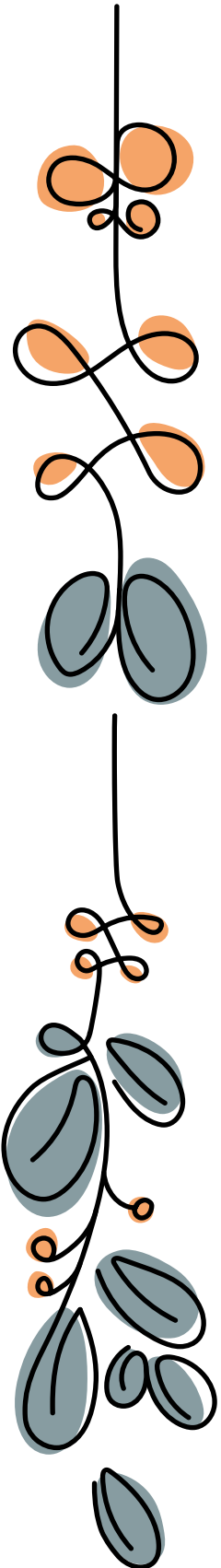
De 7 à 13 ans :

- Cours à l'unité: CHF 24.—, valable 24h
- Abonnement 1 mois: CHF 50.—, valable 30 jours
- Abonnement 1 an: CHF 500.—, valable 365 jours

NB – Les abonnements 1 mois et 1 an 7 à 13 ans sont mis en pause lors des vacances du professeur

- Carnet de 10 cours + 2 offerts: CHF 240.—, valable 180 jours

Des workshops seront proposés régulièrement par Chez Yoséphine aux non-membres et aux membres, à des tarifs préférentiels pour ces derniers. Les tarifs sont variables en fonction des workshops.





La prestation démarre dès son paiement (cf. art. 10) et pour la période mentionnée ci-dessus, tout remboursement ou report sur la période suivante est exclu.

ARTICLE 8

Les descriptifs des prestations présentées sur le site www.cheziosephine.ch précisent pour chaque prestation les éléments inclus dans le prix et les éventuelles conditions particulières. Les prix indiqués sont ceux en vigueur à la date de la réservation.

Les prix affichés sont en Francs suisses (CHF).

ARTICLE 9

Le paiement des cours par argent liquide au studio n'est pas possible. Ainsi, dès que l'inscription au(x) cours de son choix est confirmée au membre, le montant y relatif doit être payé par le membre dans les 5 jours ouvrables au moyen des coordonnées bancaires ci-après ou directement au studio via Twint.

Les abonnements mensuels sont renouvelés automatiquement de mois en mois. Le membre ayant choisi ce type d'abonnement à 5 jours ouvrables une fois que son abonnement est échu pour payer le suivant. Passé ce délai, le membre recevra un rappel de paiement de la part de Chez Yoséphine. Si l'abonnement n'est pas payé suite au rappel, le membre se verra ne plus pouvoir accéder aux inscriptions en ligne, et donc aux cours, tant que son abonnement n'est pas payé. Si le membre souhaite mettre fin au renouvellement de son abonnement mensuel, il doit en avertir Chez Yoséphine par courriel à info@cheziosephine.ch au minimum 5 jours ouvrables avant la fin de celui en cours. Si le membre fait sa demande de résiliation hors délais, le coût de l'abonnement, CHF 80.- ou CHF 50.-, sera dû en totalité à Chez Yoséphine.

Chez Yoséphine
Banque Raiffeisen et Vallées
IBAN: CH03 8080 8001 5553 4383 4

Cours

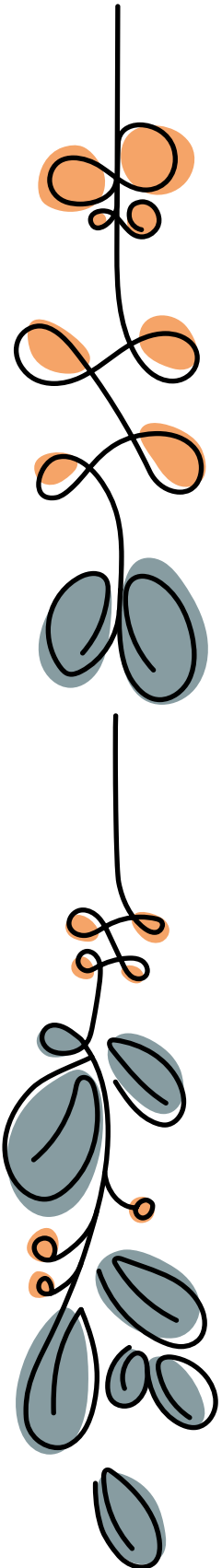
ARTICLE 10

Il n'est pas possible de suivre un cours sans s'y être inscrit au préalable. Le membre a jusqu'à 17h le jour précédent le cours de son choix pour s'inscrire en ligne via le site www.cheziosephine.ch au moyen du nom d'utilisateur et du mot de passe qui lui auront été fournis par courriel par Chez Yoséphine au moment de l'envoi de son formulaire d'inscription à info@cheziosephine.ch (cf. art. 3). Les cours proposés ont un nombre minimum de 4 participants et un nombre maximum de 12 participants. Si le cours auquel s'est inscrit le membre a le nombre minimum de participants le cours a lieu, le membre ne reçoit pas de courriel ou de SMS et se rend au cours (*pas de nouvelle – bonne nouvelle*). Si le cours auquel s'est inscrit le membre n'atteint pas le nombre minimum de participants, le cours n'a pas lieu et le membre en est informé par SMS le soir précédent le cours. Si le nombre maximum de participants est atteint pour un cours, le cours est complet et les inscriptions en ligne ne sont plus disponibles.

ARTICLE 11

Si le membre ne peut finalement pas suivre le(s) cours au(x)quel(s) il s'est inscrit plusieurs cas de figure se présentent :

1. Si le membre est dans l'impossibilité de suivre le(s) cours pour des raisons personnelles, il est prié de se désinscrire en ligne jusqu'à 17h le jour précédent le(s) cours de son choix et son inscription tombe. A noter que pour les abonnements annuels et mensuels le montant est quoi qu'il en soit dû à Chez Yoséphine et ne sera pas remboursé.



2. Si le membre est dans l'impossibilité de suivre le(s) cours pour des raisons personnelles et qu'il ne se désinscrit pas en ligne jusqu'à 17h le jour précédent le(s) cours de son choix, le montant qui lui a été communiqué dans sa confirmation d'inscription est dû à Chez Yoséphine et ne lui sera pas remboursé.
3. Si le membre est dans l'impossibilité de suivre le(s) cours pour des raisons médicales, il est prié d'en faire part à Chez Yoséphine en transmettant le certificat médical relatif à l'impossibilité de suivre le(s) cours de son choix. Son inscription tombe, le montant qui lui a été communiqué dans sa confirmation d'inscription lui sera remboursé en fonction des cours qui ont déjà été suivis et de ceux qui auraient dû l'être.
4. Si un professeur est dans l'impossibilité de donner son cours, ce dernier est annulé. Les membres inscrits au cours supprimé sont avertis le plus rapidement possible par SMS. Le montant qui leur a été communiqué dans leur confirmation d'inscription est, quoi qu'il en soit, dû à Chez Yoséphine et ne leur sera pas remboursé. Toutefois, ils ont la possibilité de s'inscrire à un cours ayant la même valeur financière, sans le payer à nouveau.

ARTICLE 12

Chez Yoséphine se réserve le droit de modifier en tout temps la grille horaire de ses cours, cela au grès des circonstances.

Locaux

ARTICLE 13

Chez Yoséphine se réserve le droit de fermer ses locaux dans des circonstances telles que la transformation et/ou la rénovation de ces derniers, ainsi que pour une période de vacances annuelles. Ces semaines de fermeture ne sont pas considérées comme une période d'absence, elles ne donnent donc pas lieu à une indemnité ou une compensation vis-à-vis du membre.

ARTICLE 14

Chez Yoséphine ne peut être tenue pour responsable en cas de vol ou de perte des objets appartenant au membre, celle-ci n'assurant aucun dépôt et/ou surveillance. Des casiers sont à la disposition des membres. Ces derniers sont autorisés à prendre leurs valeurs personnelles dans la salle de cours sous leur propre surveillance.

En tout état de cause, la société ne saurait voir sa responsabilité engagée qu'en cas de préjudice causé par une faute de sa part démontrée par le membre.

Site internet

ARTICLE 15

L'identifiant et le mot de passe permettant au membre de s'identifier et de se connecter pour réserver son cours sur le site www.chez-yosephine.ch sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du membre à info@chez-yosephine.ch ou à l'initiative de Chez Yoséphine l'en informant.

Le membre est entièrement responsable de l'utilisation des éléments personnels d'identification le concernant. Le membre s'engage à les conserver secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

Toute tentative d'utilisation des mêmes éléments d'identification personnels du membre en simultané par plusieurs ordinateurs pourra donner lieu à résiliation de plein droit et sans mise en demeure préalable du présent contrat par Chez Yoséphine.

En cas de perte ou de vol d'un des éléments personnels d'identification le concernant, le membre devra choisir un nouveau mot de passe et un nouvel identifiant de connexion et en avertir Chez Yoséphine par courriel à : info@chez-yosephine.ch.



ARTICLE 16

Le membre déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et en particulier reconnaître :

- qu'il est le seul responsable de l'usage qu'il fait des informations. En conséquence, Chez Yoséphine ne pourra être tenue du fait d'une obligation expresse ou tacite comme civilement responsable envers le membre d'un quelconque dommage découlant de l'utilisation desdites informations ;
- qu'il a connaissance de la nature de l'Internet, en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations ;
- que la communication par le membre de ses éléments personnels d'identification ou d'une manière générale de toute information jugée par le membre comme confidentielle est faite sous sa propre responsabilité ;
- qu'il appartient au membre de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent la consultation des informations ;
- qu'il appartient au membre de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciel de la contamination par d'éventuels virus circulant à travers le site.

Chez Yoséphine ne garantit pas que le site sera exempts d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés, ni que le site pourra fonctionner sans interruption ou panne, ni encore qu'ils sont compatibles avec tous les matériels sans exception et ne saurait être tenue responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers.

ARTICLE 17

Le membre accepte de recevoir par courriel de la part de Chez Yoséphine des lettres de nouvelles. Le membre peut se désinscrire à tout moment.

Les informations recueillies sur ce site font l'objet d'un traitement informatique dès l'inscription du membre et pour une durée de 3 mois dès sa désinscription. Elles sont destinées à l'envoi des lettres de nouvelles de Chez Yoséphine.

Le site www.chez-yosephine.ch utilise des cookies pour gérer les sessions des utilisateurs. Le membre peut toutefois les supprimer dans les préférences de son navigateur web. Le membre peut également, s'il en fait la demande par courrier ou courriel à la société, s'opposer au traitement des données le concernant par celle-ci.

Propriété intellectuelle des contenus

ARTICLE 18

Le membre ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle sur les documents présents sur le site www.chez-yosephine.ch et s'interdit donc de rediffuser les documents qui y sont disponibles.

Validité et force probante des échanges électroniques

ARTICLE 19

Le membre reconnaît la validité et la force probante des échanges réalisés par Chez Yoséphine.

Il accepte que lesdits échanges reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite.



Réclamations

ARTICLE 20

Toute réclamation de nature commerciale ou tenant à la qualité des prestations objets des présentes doit être obligatoirement signalée par écrit ou par courriel le plus tôt possible, et au plus tard trente (30) jours à compter de l'expiration de la prestation en cause. Par courrier à l'adresse: Chez Yoséphine, Rue des Moulins 4, 2108 Couvet ou par courriel à: info@chez-yosephine.ch.

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

Un accusé de réception du courrier ou du courriel de réclamation du membre attestant de sa bonne réception et de sa prise en charge par la société sera adressé dans un délai de dix (10) jours maximum.

Généralités

ARTICLE 21

Le contrat est soumis au droit suisse. Le for est à Boudry. Le membre soussigné déclare faire élection de domicile au Greffe de ce Tribunal où toute notification pourra lui être valablement faite.

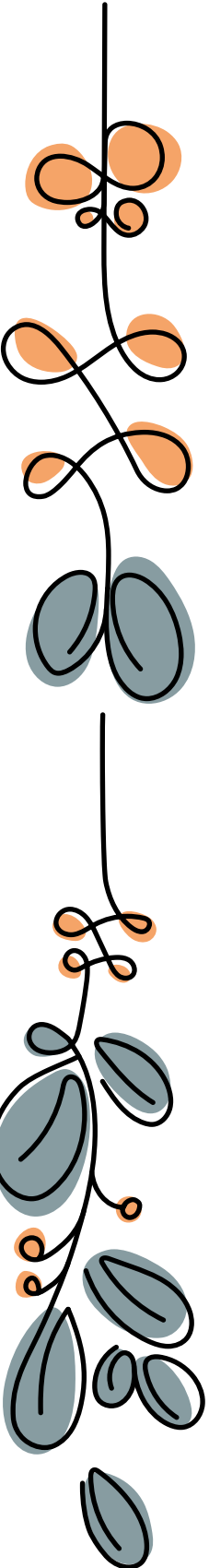
Par ma signature, j'accepte les présentes conditions générales

Fait en deux exemplaires:

Nom, Prénom:

Lieu, date:

Signature:



Formulaire données personnelles

Nom & prénom:

Nom du représentant légal:

Date de naissance:

Prénom du représentant légal:

Rue:

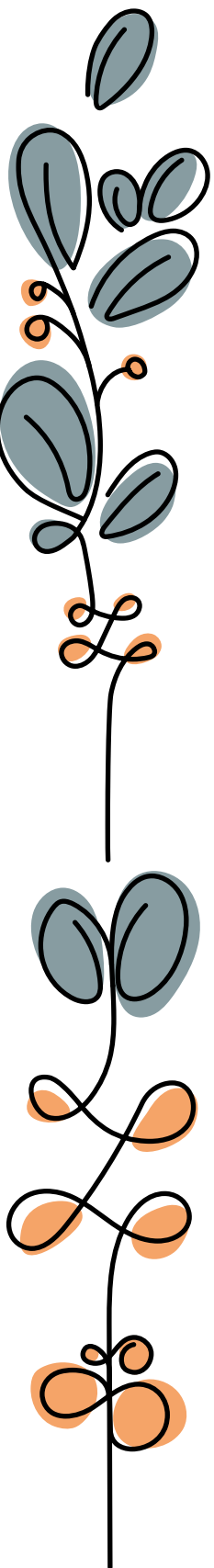
NPA:

Localité:

N° de téléphone:

Courriel:

Contact en cas d'urgences:





Questionnaire de santé

Il est toujours préférable de consulter votre médecin avant de commencer un nouveau programme d'exercices physiques. Ce questionnaire est strictement confidentiel et réservé à l'usage unique des professeurs et des gestionnaires de Chez Yoséphine. Grâce à vos réponses, il sera possible de mieux adapter les postures à votre besoin. Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire.

Êtes-vous en bonne santé générale? oui non

Si non (cochez ce qu'il convient):

<input type="checkbox"/> Problèmes respiratoires	<input type="checkbox"/> Problèmes d'hypertension
<input type="checkbox"/> Problèmes d'hypotension	<input type="checkbox"/> Problème de digestion
<input type="checkbox"/> Problèmes articulaires	<input type="checkbox"/> Problèmes de dos/nuque

Eprouvez-vous des douleurs ailleurs? oui non

Si oui, où?

Avez-vous d'autres problèmes de santé non-mentionnés ci-dessus?

Accident récent?

Chirurgie récente (2 dernières années)?

Êtes-vous enceinte? oui non

Si oui, depuis combien de semaines?

Avez-vous accouché récemment? oui non

Si oui, depuis combien de semaines?

Si vous avez accouché récemment, avez-vous eu une rééducation du périnée? oui non

Par ma signature, je confirme la validité des informations inscrites dans le présent formulaire. J'accepte les conditions générales et le plan de protection de Chez Yoséphine.

Lieu, date: -----

Signature (ou signature du représentant légal): -----